



2024 DSOL 115 SG – Transformations Olympiques – Subventions (87 800 euros) et conventions avec 8 associations dans le cadre du projet Bouge et Partage pour favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

La Ville de Paris, hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, s'est engagée à organiser des Jeux sobres et durables, utiles aux Parisiennes et Parisiens qui puissent servir d'accélérateurs aux politiques publiques en faveur de notre territoire et de la construction métropolitaine.

Dans le cadre du programme héritage « Transformations Olympiques », la mesure 16 « une offre sportive enrichie pour se (re)mettre au sport » vise à accompagner les personnes éloignées de la pratique sportive, notamment les personnes en situation de handicap, vers une pratique plus durable. En outre, la stratégie handicap de la Ville vise à soutenir l'inclusion et l'épanouissement en facilitant l'accès aux pratiques sportives et culturelles pour ces publics.

C'est pour ces raisons que la Ville de Paris a décidé de développer le projet « Bouge et Partage ». Ce projet vise à développer une offre sportive pour les adultes en situation de handicap mental, psychique ou moteur, ainsi que pour les séniors en perte d'autonomie. Il permet de favoriser la pratique sportive de ces publics et leur offre un moment de partage autour d'activités physiques et culturelles. Bouge et Partage vise également à faciliter la mise en réseau des clubs et comités sportifs avec les établissements médico-sociaux et associations du champ du handicap. Pour atteindre ces objectifs, et élargir la palette d'activités proposées, Bouge et Partage s'appuie sur différents partenaires.

Les projets proposés par les associations présentées ci-après participent de la politique parisienne en matière d'inclusion par le sport, contribuent à la mise en œuvre de la mesure 16 du programme d'héritage « Transformations Olympiques » des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, et présentent un intérêt local pour la Ville de Paris. Le présent projet de délibération vise à contribuer à soutenir ces projets, en accordant des subventions d'un montant total de 87 800 euros aux associations suivantes.

Le Comité départemental de Paris de Tennis a notamment pour objet de favoriser la pratique du tennis et du para-tennis. Dans le cadre de la saison 2024-2025 de Bouge et Partage, l'association organisera auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, des séances

hebdomadaires en face en face pédagogique cela représentera 61 séances. Le comité de tennis intervient le lundi au centre sportif Jules Ladoumègue dans le 19e (20 séances), le mardi au centre sportif Max Rousié dans le 17e (20 séances) et le jeudi au centre sportif Elisabeth dans le 14e (21 séances). Il intervient également dans le cadre de temps forts d'animation.

La Compagnie Au-delà du Quai a pour but de créer du lien et de favoriser l'épanouissement *via* la pratique de l'improvisation théâtrale ; d'organiser des temps d'échanges, de rencontres et des événements culturels porteurs de développement social, de cohésion et de partage.

Dans le cadre de la saison 2024-2025 de Bouge et Partage, l'association propose des activités culturelles d'improvisation théâtrale et de danse adaptée aux personnes en situation de handicap. Par ces activités, l'association vise à créer des liens sociaux, à favoriser la confiance en soi et en l'autre, et à proposer un moment d'amusement autour d'activités ludiques et créatives. L'association propose d'animer 61 ateliers d'improvisation théâtrale et de danse. Elle intervient le lundi au centre sportif Jules Ladoumègue dans le 19e ; le mardi au centre sportif Max Rousié dans le 17e, et le jeudi au centre sportif Elisabeth dans le 14e. Elle organisera également 3 séances sur 3 dates à définir dans le cadre des temps forts d'animation. Ces ateliers sont conçus comme un moment de partage et de rencontre de soi et de l'autre. Ils permettent une réelle activité physique, et nécessitent un échauffement. Les ateliers d'improvisation libèrent l'imaginaire du groupe, ouvre des perspectives artistiques tout en vivant une expérience collective forte basée sur le rire, le partage et l'estime de soi. Les ateliers de danse adaptée peuvent offrir de nombreux bienfaits, tant sur le plan physique et mental que social.

L'Union Sportive des Bretons de Paris a pour objet d'encourager les exercices physiques et les pratiques sportives. Dans le cadre de la saison 2024-2025 de Bouge et Partage, l'association propose des séances de jeux adaptés pour des publics en situation de handicap mental ou psychique et des seniors en perte d'autonomie. L'objectif est de pratiquer une activité physique tout en travaillant la logique et la perception dans l'espace. L'association animera 21 séances encadrées par deux éducateurs diplômés expérimentés en activités physiques adaptées. Elle intervient le jeudi au centre sportif Elisabeth dans le 14e, ainsi que ponctuellement dans le cadre des temps forts d'animation.

L'association Proximsport a pour objet de favoriser l'insertion et l'orientation vers les formations et métiers du sport.

Dans le cadre de la saison 2024-2025 de Bouge et Partage, l'association propose aux personnes en situation de handicap des ateliers d'activités physiques adaptées autour de la motricité et la collaboration, et des jeux collectifs (Boccia, tir à l'arc, volley inclusif, kinball, parcours de motricité...). Proximsport propose d'encadrer 40 séances d'activités sportives. Elle intervient le lundi au centre sportif Jules Ladoumègue dans le 19e (20 séances) et le mardi au centre sportif Max Rousié dans le 17e

(20 séances). Elle intervient également dans le cadre de temps forts d'animation.

L'association propose également des cycles d'initiation sportive encadrés par des éducateurs sportifs diplômés Activités Physiques Adaptées (APA) en direction de personnes en situation de handicap et personnes vulnérables sur deux créneaux hebdomadaires afin d'améliorer la santé, la qualité de vie mais aussi l'épanouissement social physique et mental, et de lutter contre la sédentarité et les maladies associées. Différentes activités sont proposées le mardi au gymnase Curial (19e) et le mercredi au Parc des buttes de Chaumont (19e) : Pilate, gym douce, sports de raquettes, marche nordique, kinball, fit-light, tir à l'arc, Boccia.

L'Association pour la Promotion et l'Organisation Ludiques de Loisirs (APOLLO) a pour objet la promotion et le développement de la pratique du sport amateur et loisir.

Dans le cadre de la saison 2024-2025 de Bouge et Partage, elle propose des séances de boxe adaptée en direction des personnes en situation de handicap issues d'établissements médico-sociaux partenaires. Elle intervient le lundi au centre sportif Jules Ladoumègue (19e) à raison de deux fois par mois, soit 18 séances sur la saison. Par ailleurs, elle intervient ponctuellement dans le cadre de temps forts d'animation.

L'Association de Sports Adaptés et de Loisirs de Paris (ASALP) a pour objet de faire pratiquer l'éducation physique et le sport aux personnes en situation de handicap mental. Dans le cadre de la saison 2024-2025 de Bouge et Partage, elle propose des activités sportives adaptées pour un public atteint de handicap mental et psychique au stade Max Rousié dans le 17e arrondissement. Elle organisera également 7 à 8 rencontres interclubs sur la saison 2024-2025 dans la continuité de l'offre sportive de rencontres amicales pour des personnes en situation de handicap mental ou psychique invitées, provenant de clubs de sport adapté et d'établissements médico-sociaux parisiens. L'encadrement est renforcé, avec au moins 4 salariés mais aussi plusieurs bénévoles.

L'Association Jogador a pour objet le développement et la pratique de la capoeira. Dans le cadre de la saison 2024-2025 de Bouge et Partage, elle propose des séances de capoeira en direction de personnes en situation de handicap issues d'établissements médico-sociaux partenaires. Elle intervient le lundi au centre sportif Jules Ladoumègue (19e), à raison d'une session par mois, soit 9 séances. Par ailleurs, elle intervient ponctuellement dans le cadre de temps forts d'animation. La Capoeira est adaptée pour un public ayant des handicaps physiques et un public ayant des handicaps mentaux. À la fois sportive et sociale, la Capoeira permet aux pratiquants de développer leurs capacités physiques et sportives tout en se socialisant au sein d'un groupe qui se réunit autour de moments de partage conviviaux.

L'Association PARIS ACASA FUTSAL a pour but de promouvoir le sport et ses vertus à travers le futsal. Dans le cadre de la saison 2024-

2025 de Bouge et Partage, l'association interviendra une fois par mois sur les sites du 14e et du 19e arrondissement, soit 18 séances au total. Elle intervient le lundi au centre sportif Jules Ladoumègue (19e), et le jeudi dans au centre sportif Elisabeth (14e). Par ailleurs, elle interviendra ponctuellement dans le cadre des temps forts d'animation, dont les dates seront déterminées en cours de saison. En complément, l'association propose de développer des activités comme la découverte des métiers du sport (journalisme, présentateur, animateur sportif), ainsi que des activités favorisant l'inclusion des participants (organisation de tournois mixtes...).

Compte tenu de l'intérêt des dispositifs présentés en direction des personnes en situation de handicap, je vous propose de signer une convention pluriannuelle et d'attribuer des subventions pour un montant total de 87 800 euros pour l'année 2024 à 8 associations :

- Comité départemental de Paris de Tennis : 22 200 euros ;
- Compagnie au-delà du quai : 16 000 euros ;
- Union Sportive des Bretons de Paris (USBP) : 7 600 euros ;
- PROXIMSPORT : 21 100 euros ;
- L'Association pour la Promotion et l'Organisation Ludiques de Loisirs (APOLLO) : 5 000 euros ;
- L'Association de Sports Adaptés et de Loisirs de Paris (ASALP) : 8 000 euros ;
- JOGADOR : 3 500 euros ;
- Paris Acasa Futsal : 4 400 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris